



Communiqué de presse

Prime d'attractivité territoriale : la mobilisation de la CGT porte ses fruits !



Grâce au travail de terrain mené par l'USDCGT92 aux côtés des professionnels, plusieurs EHPAD de la fonction publique hospitalière en Île-de-France procèdent actuellement au versement de la prime d'attractivité territoriale, avec, pour certains établissements, une régularisation rétroactive.

Cette avancée est le résultat de notre engagement quotidien. Les nombreux témoignages des agents nous permettent d'identifier les injustices, les erreurs d'application des droits et les problématiques salariales auxquelles les professionnels sont confrontés. C'est en étant au plus près du terrain que nous obtenons des résultats concrets.

L'USD CGT92 reste pleinement mobilisée pour que tous les agents concernés bénéficient de cette prime et que les établissements qui ne l'ont pas encore versée procèdent rapidement à leur régularisation.



Mais cette victoire ne doit pas faire oublier l'essentiel. **La première revendication de la CGT demeure l'augmentation générale des salaires**, par une revalorisation significative du point d'indice et des rémunérations. Face à la perte continue du pouvoir d'achat, il est indispensable de reconnaître à leur juste valeur le travail et l'engagement des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social.

Ensemble, continuons à faire respecter nos droits et à gagner de nouvelles avancées sociales. La mobilisation collective est notre force.

Fait à Nanterre , le 2 juillet 2026